

Lacroisille, le 02 novembre 2016

Monsieur Manuel Valls
Premier ministre
Paris

cc : Conseil régional Occitanie
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Conseil départemental du Tarn
Préfet de la région Occitanie

Lettre ouverte au Premier Ministre

Objet : Aménagement sur place de la RN126 Castres – Toulouse

Monsieur le Premier Ministre,

L'Autorité Environnementale (Ae) et le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) ont été saisis par la DREAL Occitanie en juin dernier, dans le cadre de la procédure réglementaire de l'enquête publique à venir sur le projet d'autoroute concédée Castres – Toulouse. Les conclusions de l'expertise de ces 2 instances sont sans équivoques. Elles mettent en doute l'intérêt socio-économique de cette infrastructure, ainsi que son adéquation au besoin, et recommandent que soit étudié l'Aménagement Sur Place (ASP) de la route nationale RN126 comme solution alternative à ce projet autoroutier.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir réorienter rapidement le projet autoroutier vers l'étude approfondie de l'aménagement sur place de la RN126. Cette réorientation présuppose également que l'enquête publique prévue prochainement sur ce dossier, mais non encore programmée à la date de ce courrier, soit annulée.

Vous trouverez ci-après l'argumentaire en 3 points de notre demande :

1. Un projet d'autoroute inadapté et à l'issue incertaine qui exclut depuis 10 ans toute autre solution.

En effet, cela fait plus de dix ans que ce projet d'autoroute à péage en site propre ne cesse d'être étudié en mobilisant indûment toutes les énergies et les moyens des services de l'Etat et en excluant l'aménagement sur place de la RN126. Or, les conclusions de l'Ae et du CGI, rejoignent toutes les analyses que nous avons produites lors du débat public de 2009, et confirment bien qu'aucune étude complémentaire quelle qu'elle soit ne pourra rendre pertinent ce projet d'autoroute. A moins de décider de façon partielle et sans justification sa réalisation, ce projet a peu de chance de voir le jour compte tenu des avis des 2 instances gouvernementales. Il devient alors urgent d'annuler ce projet et d'engager dès à présent une étude sérieuse sur l'ASP de la RN126, pour ne plus perdre de temps et pour que l'amélioration de cet itinéraire soit enfin une réalité.

2. Un projet d'autoroute concédée mais financée à plus de 50% sur fonds publics, et aux impacts forts sur l'environnement et l'équité sociale, sans effets probants sur l'économie.

Cette liaison autoroutière, bien qu'elle soit réalisée sous concession, nécessite un apport en nature sous forme de rétrocession de 3 déviations de villages financées sur fonds publics, et d'une subvention d'équilibre, le montant de l'ensemble représentant plus de la moitié du coût de réalisation de l'autoroute à péage. La question que s'est donc légitimement posé le CGI est « *On peut se demander si dans le cas de la liaison Castres Toulouse "des investissements plus légers et mieux ciblés ne permettraient pas d'obtenir un résultat équivalent."* ». Et c'est bien cette question qui est en jeu, celle de l'utilisation des fonds publics pour un ouvrage privé à l'usage de quelques privilégiés, sachant que ces mêmes fonds publics pourraient être utilisés dans l'aménagement de la RN126 au

bénéfice de tous pour « *un résultat équivalent* ». Et au-delà des aspects financiers, se posent les problématiques irréversibles générées par l'autoroute telles que son emprise sur le foncier agricole, affectant près de 150 exploitations agricoles, condamnant une quinzaine d'entre elles, le renvoi du trafic local au centre des villages du fait de la rétrocession des déviations, la dégradation des conditions de circulation (temps, confort et sécurité) pour les usagers actuels de la RN126 qui ne pourront emprunter l'autoroute (15 € A/R). Il est évident que la solution ASP de la RN126 ne présente aucun de ces inconvénients.

3. Les petites communes rurales contraintes de financer une pré-étude des aménagements possibles de la RN126 pour compléter le dossier de l'autoroute soumis à l'enquête publique !

De nombreuses associations (FNE Midi-Pyrénées, Collectif RN126, ...), élus, mouvements citoyens, parlementaires ont à maintes reprises demandé à la DREAL Occitanie de réaliser l'étude de l'ASP de la RN126 en alternative au projet autoroutier pour que la décision de la solution d'amélioration de l'itinéraire Castres – Toulouse ne se fasse pas sur une seule option, mais sur au moins deux. Les refus répétés du maître d'ouvrage ont conduit plusieurs petites communes et communautés de communes rurales [1] impactées par le projet d'autoroute à financer sur leurs propres deniers, une pré-étude de l'ASP de la RN126, dans le but d'éclairer la commission d'enquête, le public et les décideurs. Les résultats de cette pré-étude, pour laquelle le Conseil régional Occitanie a voté une participation financière, seront disponibles en décembre et permettront de démontrer que l'on peut faire autre chose qu'une autoroute à péage pour améliorer l'itinéraire Castres – Toulouse.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous avons exposé en 3 points les raisons de notre courrier et de notre demande :

1. annuler l'enquête publique à venir sur le projet d'autoroute concédée Castres – Toulouse,
2. engager sans plus tarder l'étude de l'aménagement sur place de la RN126.

La transparence, l'objectivité et la probité auxquelles sont soumis tous les processus décisionnels de l'Etat sur les grands projets d'infrastructure touchant au quotidien des citoyens, imposent que toutes les options possibles soient étudiées, toutes. Pour ce qui concerne l'amélioration de l'itinéraire Castres – Toulouse, vous conviendrez alors qu'il est regrettable, voire inacceptable, que les services de l'Etat n'aient étudié qu'une seule option (l'autoroute) et refusé d'en étudier d'autres, et que pour élargir le champs des possibles, ce soit à des communes rurales aux ressources limitées de financer une étude alternative.

Espérant avoir retenu toute votre attention, nous restons dans l'attente de vos décisions sur notre demande et dans l'intérêt collectif des territoires de Castres à Toulouse et de ses contribuables.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Le collectif PACT
PAS d'autoroute Castres –
Toulouse[2]**

Le collectif RN126

**La fédération
FNE Midi-Pyrénées**



Contact : collectif RN126 Frédéric MANON 06-88-52-83-57 collectif.rn126@yahoo.fr

[1] Les communes de : Teulat, Bourg St Bernard, Lacroisille, Appelle, Verfeil, Saint Pierre, Blan, Saussens, Bannières, Vendine, Le Faget, Francarville,
Les Communautés de Communes : Cœur Lauragais et Coteaux du Girou,
Et avec le soutien des communes de Bon Repos Riquet, Loubens Lauragais, Maurens Scopont, Montcabrier,

[2] Regroupement de citoyens, d'associations, du collectif RN126, d'organisations politiques et syndicales, qui tous soutiennent l'aménagement raisonné sur place de la RN 126 et sont opposés au projet autoroutier Castres - Toulouse.